

Décision

Générale

colonial

Décision n° 8 Décisions concernant les Ministères.

n° 8

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

7 janvier 1966

Numéro JO

n° 2 du 01/02/1966

Date du numéro

1 février 1966

TEXTE INTÉGRAL

M Roble Foë Farah. issa. ourweiné rer Fiki. ést nommé akel, chef de village appointé au poste administratif de Holl-Holl (Cercle d'Ali-Sabieh) pour compter du 7 janvier 1966, en remplacement de M Ali Waiss. Magare, révoqué par arrêté no 64/9/SPC(G du 24 janvier 1964. M Roble Fod Farah vercevra-à ce titre une indemnité mensuelle de dix mille huit cent dix ffancs (10.810 FD) y compris la majoration prévue par décision no 65/119/SPCG.